

N° 4 - SEPTEMBRE 2017 - BULLETIN MUNICIPAL DE VAL-DE-VIRVÉE



**Smicval** Attention, nouveaux jours de collecte, voir p. 25

## RENTREE DES CLASSES

Les rythmes scolaires, l'école numérique, les effectifs

## **ANIMATION - CULTURE**

La ludothèque, le forum des associations

## COMMUNICATION

Le site internet : l'avancée du projet



## MAIRIE VAL-DE-VIRVÉE

## Ouverture au public :

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h30
- Samedi de 9 h à 12 h

18 rue d'Aubie Aubie-et-Espessas 33240 VAL-DE-VIRVÉE Tél. 05 57 43 10 12

accueil@valdevirvee.fr



## Numéros d'urgence

Pompiers: 18 SAMU: 15

**Gendarmerie**: 17 ou 05 57 94 05 60 **Centre Anti Poison**: 05 56 96 40 80

SOS Médecin: 05 56 44 74 74 Urgences main: 05 56 46 76 76 Pharmacie de garde: 3237 Enfance maltraitée: 119 Protection et assistance aux personnes âgées: 0800 020 528

Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17 ou le 112.

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705 Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

SFR: 06 1000 1963Orange: 0 800 100 740

• Bouygues : 0 800 29 1000

• Free : 3244

## Sommaire

## 04 Logo, site internet

## 05 Conseil Municipal

- Comptes rendus des séances
- C.C. Grand Cubzaguais
- ⇒ Affaires scolaires

## 08 Urbanisme

- 10 Forum des associations
- 12 Associations
- 13 La ludothèque

## 14 Social

## 16 Infos

- ⇒ Accueil des personnes âgées ou handicapées
- ⇒ Feux, travaux sonores
- ⇔ Chiens dangereux

## 20 Gestion scolaire

- ⇒ Logiciel des services périscolaires

## 21 Infos

- Recensement militaire

## 22 Haute Gironde

- ⇔ OPAH
- ⇒ Plateforme Icare

## 23 Grand Cubzaguais

- Rompre l'isolement
- ⇒ ALSH

## 24 Smicval Market Infos collecte

26 Etat civil

Recensement

Agenda 2018

Bienvenue

## 27 Aubie-et-Espessas

## 37 Saint-Antoine

- ⇒ Ecole

## 43 Salignac

- ⇒ Edito
- **⇒** Ecole
- ⇒ Trophée Roses des Sables
- 50 Détente
- Recettes, trucs et astuces
- 52 Agenda des manifestations

Bulletin municipal n° 4 - Septembre 2017 - Mairie de VAL-DE-VIRVEE Tél. 05 57 43 10 12 - Fax : 05 57 43 61 21 - accueil@valdevirvee.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Armand Mercadier

REDACTION: Jean-Paul Brun, Patricia Chagneau, Delphine Champeval, Benoît Charpentier, Mathieu Gendre, Catherine Guérineau, Sylvain Guinaudie, Philippe Lacoste, Caroline Malvestio, Annie Martin Tartrat, Benjamin Oberlé, Catherine Salles Claverie, Joaquim Sanchez





Les élections sont passées, le nouveau gouvernement met en place son programme qui prévoit encore des restrictions pour les collectivités locales : baisse des dotations, suppression de la taxe d'habitation, suppression des emplois aidés...

C'est dans ce contexte tendu que nous devons continuer à avancer dans l'organisation et la gestion de notre commune. Espérons que nous n'aurons pas à augmenter les taxes locales. Néanmoins, notre commune avance. Vous découvrirez dans ce journal le détail des achats et des travaux faits et à faire, la mise en place de nouvelles gestions notamment pour les services périscolaires. La création d'un site internet vous permettra d'accéder à de nombreuses fonctionnalités administratives. Vous découvrirez également le logo de Val-de-Virvée, réalisé en collaboration avec le service communication de la Communauté de Communes.

Pour la rentrée scolaire 2017-2018, les rythmes scolaires sont maintenus ainsi que les NAP. Une concertation avec les parents d'élèves et les enseignants aura lieu afin de décider, par anticipation, des rythmes scolaires 2018-2019.

L'année 2018 sera une année importante pour notre commune. En effet, un recensement de la population aura lieu entre le 18 janvier et 17 février 2018.

Le recensement est un acte important pour notre collectivité. Il permettra de bien connaître notre population dans nos trois communes déléguées. C'est aussi très important, dans un contexte économique difficile, d'y participer activement car les dotations de l'état sont liées à notre population. Je vous engage à accomplir votre acte civique communal le moment venu.

Notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est aussi actif pour venir en aide à nos concitoyens en difficulté.

Tous les élus sont au travail afin de vous offrir les services que vous attendez avec comme objectif le maintien d'une fiscalité faible pour toutes et tous.

Armand MERCADIER

Maire de Val-de-Virvée

Maire Délégué de Salignac

Vice Président de la CCC

## LOGO, site Internet, projet de territoire, VAL-DE-VIRVEE prend ses marques



## Le LOGO

eujard.

VAL-DE-VIRVEE marque son existence et affirme son image dans le paysage du Grand Cubzaguais avec la création de son logo :

Peujard Gauriaguet

Pour marquer « physiquement » son identité sur le territoire, Pour donner à ses habitants et à ses associations un symbole fédérateur et rassembleur,

Pour renforcer son image sur tous les axes de communication, Parce qu'enfin le LOGO est la signature d'une collectivité et de son administration.

Et ce logo, qu'est-ce qu'il représente?

Par la forme : l'histoire de la nouvelle collectivité et de son nouveau territoire : 3 communes fondatrices, 3 lettres V contenues dans son nom, sa nouvelle géographie en forme de V également ou de cœur stylisé, les courbes qui rappellent le cours d'eau de la Virvée.

Par le style résolument moderne et ouvert véhiculant les valeurs de la collectivité

Le dynamisme : offre de services publics, soutien fort au tissu associatif, Attractivité : accueil de nouveaux foyers,

Ouverture: esprit communautaire,

Qualité de vie : cadre de vie à la campagne, Commune entre Modernité et Ruralité

Par les couleurs : les particularités historiques et les atouts du territoire : Lie de vin pour ses terres historiquement viticoles

Bleu pour le cours d'eau Virvée – trait d'union entre les 3 communes fondatrices

Vert pour souligner son identité rurale.

Nous avons travaillé à un logo simple pour favoriser sa lisibilité.

C'est aussi un gage d'efficacité et de pérennité. Il se chargera de sens au fils du temps et l'histoire le fera évoluer.

## Etude pour la réalisation d'un projet de territoire

Après une première année d'existence qui a permis la mise en place de l'organisation administrative et financière de VAL-DE-VIRVEE, la municipalité a estimé nécessaire de doter la commune d'un projet qui encadre le développement durable de son nouveau territoire pour les prochaines années, en s'appuyant notamment sur la rationalisation et la mutualisation des moyens existants ou à créer.

Ce document doit affirmer de l'identité de la nouvelle commune et « donner du sens » à l'action municipale dans le cadre de l'exercice de ses nouvelles compétences, pour gagner en légitimité vis-à-vis de ses partenaires institutionnels.

Il constituera ainsi la feuille de route stratégique et opérationnelle pour la collectivité, mais aussi pour l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire, fondée sur une identification précise des politiques publiques à mettre en œuvre et des initiatives privées à encourager.

Véritable projet d'aménagement et de développement durable, cette étude servira également de base à la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme dont la commune devra se doter à court terme.

## Coût du logo:

Les conventions signées avec la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais nous ont permis de bénéficier de l'aide du Service commun infographie/communication pour la création du logo.

Coût de la prestation : 689.00 €.

## Coût du site Internet :

Concernant le site Internet, l'adhésion de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais à Gironde Numérique –Service du Conseil Départemental – permet aux communes membres de bénéficier de nombreuses prestations dont l'hébergement d'un nom de domaine et la mise à disposition d'un kit « site Internet ».

Coût de l'opération : 0 €

## Le site internet VAL-DE-VIRVEE

Marqueur de modernité et d'efficacité dans un monde où l'immédiateté devient la norme, le site internet de la commune sera disponible d'ici la fin de l'année. Vous y retrouverez les informations d'usage :

- les horaires d'ouverture et numéros téléphones de la mairie et des mairies annexes;
- les différents services municipaux ;
- les dates, ordres du jour et procès-verbaux des conseils municipaux ;
- les projets en cours et à venir ;
- les liens avec les différents organismes et autres services publics;
- le téléchargement de formulaires ;
- les paiements en ligne des services périscolaires ;
- des messages à caractères informatifs ou urgents (travaux, intempéries,....);
- la vie associative, les attraits touristiques de la commune

L'équipe « communication – nouvelles technologies » travaille pour que ce média soit ludique et intuitif afin d'en faciliter l'accessibilité au plus grand nombre.

# Comptes rendus du Conseil Municipal



## **Ressources Humaines:**

- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial - Temps non complet 27/35<sup>ème</sup>
- Création de postes dans le cadre des avancements de grade
- Création d'un poste d'agent spécialisé principal des écoles maternelles - Temps non complet 29/35<sup>ème</sup>
- Mise en place d'une indemnité pour les agents chargés de la tenue des bureaux de vote pour les élections présidentielles et législatives.

Dans le cadre du respect de l'environnement et pour l'économie d'énergie, la commune a fait le choix d'acquérir un Kangoo électrique en remplacement de l'ancien véhicule devenu obsolète.



## Travaux réalisés cet été :

- Réfection des routes début juillet - Société ECO PATCHER :
  55 104 euros
- Curage des fossés : début septembre Entreprise COUREAU Acquisition d'une tondeuse : Entreprise RULLIER : 20 190 euros

## Séances des 3 avril, 24 avril, 29 mai et 26 juin 2017

- Budget annexe Lotissement des Vignes
   Commune déléguées d'Aubie-et-Espessas
  - o Compte administratif et compte de gestion 2016

	DEPENSES	RECETTES
Réalisation - Section de fonctionnement	1 111 296,11 €	1 440 309,70 €
Réalisation - Section d'investissement	1 305 064,74 €	1 098 833,99 €
Excédent de fonctionnement reporté	269 018,13 €	-
Report en section investissement	-	317 628,97 €
Total cumulé	2.685.378,98 €	2.856.772,66 €

- o Affectation du résultat : report en fonctionnement de 59 995,46 €
- O Budget primitif 2017
- - 1. Pour la section d'investissement :

	Restes à réaliser	Crédits Proposés	Solde d'exécution reporté	Total
Dépenses	0€	1.216.465,22 €	-€	1.216.465,22 €
Recettes	0€	1.105.067,00 €	111.398,22 €	1.216.465,22 €

## 2. Pour la section de fonctionnement :

Résultat reporté	Crédits Proposés	Total
	1.360.112,46 €	1.360.112,46 €
59.995,46 €	1.300.117,00 €	1.360.112,46 €
	Résultat reporté 59.995,46 €	1.360.112,46 €

## Fiscalité locale – Taux d'imposition 2017

La Direction Générale des Finances Publiques invite la collectivité à adopter des taux cibles pour chacune de trois taxes.

Pour l'année 2017, les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 8,15 %
Taxe foncière (bâti) : 15,61 %
Taxe foncière (non bâti) : 38,47 %

## Etude pour la réalisation d'un projet de territoire

## Le financement :

Le montant de cette étude s'élève à **24.550,00 € HT soit 29.460,00 € TTC** (*La commune aura à so charge la T.V.A.*)

- Sollicitation d'une subvention Etat au titre de la réserve parlementaire du sénateur Philippe MADRELLE : ......
   12 275 €
- Autofinancement : ... 12/275 €
   Les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget principal 2017 en section d'investissement à l'article 2051.

# Comptes rendus du Conseil Municipal



## Urbanisme – Voirie – Bâtiments



 Adoption du règlement de voirie.

Il a pour objet d'établir des règles s'appliquant à l'occupation des voies et espaces publics de la commune de Val-de-Virvée.

Le règlement est disponible en Mairie.

• Travaux de sondage Eglise Saint Pierre :

Dans le cadre des travaux de sondage qui doivent être réalisés à l'Eglise Saint-Pierre de Salignac, il est proposé de solliciter la DRAC pour une subvention de 15 % du montant des travaux soit 1500 € H.T. x 15% = 225 €.



## **Communauté de Communes du Grand Cubzaguais :**

Piscine - transfert de compétences :

 Adoption du contenu du procès verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles entre la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais et la commune de Val-de-Virvée.

Le présent procès-verbal a pour objet de mettre à la disposition de la Communauté de Communes les bâtiments de la Commune et les mobiliers qu'ils contiennent, nécessaires à l'exercice de la compétence piscine découverte d'été.

 Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la Convention de mise à disposition de services« Accueil, entretien et maintenance de la Piscine d'été de Val-de-Virvée » entre la Communauté de Communes du Cubzaguais et la Commune de Val-de -Virvée.

La présente convention a pour objet, conformément à l'article L5211-4-1 III du Code Général des Collectivités Territoriales, la mise à disposition du service « Entretien et Maintenance de la Piscine d'été de Val-de-Virvée» de la commune de Val-de-Virvée au profit de la Communauté de Communes du Cubzaguais, dont la commune est membre, dans la mesure où cette mise à disposition présente

un intérêt pour la bonne organisation des services.

• Convention de mise à disposition du service communication qui a pour objet, la mise à disposition du service « communication » de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais au profit de la commune de Val-de-Virvée, dont elle est membre, dans la mesure où cette mise à disposition présente un intérêt pour la bonne organisation des services.

## • Commission locale d'évaluation des charges transférées :

Cette commission est amenée à se réunir dès lors qu'un transfert de services ou d'équipements intervient entre une commune et la Communauté de Communes du Cubzaguais afin d'en évaluer l'impact financier qui sera déduit de l'attribution de compensation versée à ladite commune. Elle se réunira également en cas de révision de l'attribution de compensation prévue par les textes légaux et règlementaires.

Désignation d'un représentant de la commune de Val-de-Virvée à la Commission locale d'Evaluation des charges transférées à M. Sylvain Guinaudie.



## Affaires scolaires - Education Tarifs des services périscolaires pour 2017/2018 :

 Accueils périscolaires : Adoption des mêmes tranches de quotient familial et uniformisation des tarifs sur les 3 écoles :

Quotient familial	
Inférieur ou égal à 600 €	0,75€
Entre 601 € et 800 €	0,81 €
Entre 801 et 1 000 €	0,89€
Supérieur à 1 000 €	0,96 €

## Restaurations scolaires

	Ecole des Petits Albins	Ecole Jean BEYNEL	Ecole de Salignac
Repas enfant	2,00 €	2,30€	2,25€
Repas enfant à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	1,00€	1,15 €	1,12€
Repas adulte	4,00 €	4,30 €	4,00€

## Temps d'Activité Périscolaire:

## Règlement des Services Périscolaires :

Harmonisation des règlements périscolaires et des pratiques sur les 3 écoles de Val-de-Virvée.

## o Ecole numérique

Convention de partenariat avec l'Education Nationale : Sur le projet « Ecole numérique » L'Education Nationale participera cette année au financement de 3 classes mobiles\* et ceci pour 4.000 € par classe.

\*La « classe mobile » est un meuble sur roulette pouvant contenir 6 à 32 ordinateurs portables. Les ordinateurs sont reliés entre eux et au réseau de l'établissement grâce à une borne Wi-Fi. Une fois rangés dans le meuble, les postes se rechargent. Sa mobilité permet de transformer n'importe quelle salle de cours en véritable salle multimédia sans fils, elle offre plus de souplesse pour une pédagogie différenciée et le travail en petits groupes, voire une utilisation individuelle si nécessaire.



## RAPPELS SUR LA REGLEMENTATION D'URBANISME



Tout d'abord, et pour débuter ce paragraphe lié à l'urbanisme, un petit rappel de vos obligations en terme de constructions et d'aménagements

Les listes suivantes ne sont pas exhaustives et représentent les cas les plus courants sur notre commune.

## Pour les constructions neuves

## Aucune formalité n'est nécessaire pour :

- les constructions dont la surface et la hauteur sont respectivement inférieures ou égales à 5 m² et 12 m;
- les piscines dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 10 m²;
- les châssis et serres dont la hauteur est inférieure à 1m80 :
- les murs dont la hauteur est inférieure à 2 m; sauf s'il s'agit de murs de clôture soumis à déclaration préalable ;
- les clôtures non soumises à déclaration préalable.

## Une déclaration préalable est nécessaire pour :

- les constructions créant une surface de plancher supérieure à 5 m² mais inférieure ou égale à 20 m² (ex : abris de jardins);
- les constructions dont la hauteur est supérieure à 12 m et dont la surface de plancher est inférieure à 5m²;
- les murs dont la hauteur est supérieure à 2 m
- les piscines dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 100 m² qui ne sont pas couvertes ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur inférieure à 1m80;
- les châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1m80 et 4 m et dont la surface au sol ne dépasse pas 2 000 m².

## Sont également soumises à la formalité préalable les constructions suivantes dès lors qu'elles sont situées dans des secteurs sauvegardés ou protégés :

• les constructions dont la surface de plancher est inférieure à 20 m², quelle que soit leur hauteur ;

- les murs, quelle que soit leur hauteur ;
- les clôtures.

Un permis de construire est donc obligatoire dans tous les autres cas.

## Pour les travaux sur les constructions existantes

Sont soumis à permis de construire les travaux suivants effectués sur des constructions existantes (dès lors qu'il ne s'agit pas de travaux d'entretien ou de réparations courants).

- Dans les zones urbaines d'un <u>PLU</u> ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, quand les travaux entraînent la création d'une surface de plancher supérieure à 40 m². Entre ce seuil de 40 m² et 20 m², le permis de construire est exigé quand les travaux portent la surface totale de la construction à plus de 150 m² et impliquent donc le recours à un architecte.
- Dans les autres zones quand les travaux entraînent la création d'une surface de plancher supérieure à 20 m².
- Les travaux sur un immeuble ou une simple partie d'immeuble inscrit comme monument historique (sauf pour de simples travaux d'entretien et de réparations courants).
- Les travaux modifiant la structure ou la façade d'un bâtiment quand ils s'accompagnent d'un changement de destination.

Sont soumis à la <u>déclaration préalable</u> les travaux suivants dès lors qu'ils n'entrent pas dans le champ du permis de construire.

- les changements de destination d'un bâtiment existant ;
- les travaux de ravalement dans les secteurs protégés (champ de visibilité d'un monument historique, etc.);
- les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment ;
- les travaux à l'intérieur des immeubles dans les secteurs sauvegardés sans modification de la structure et du volume existants :
- les travaux créant une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m²;

- les travaux de modification du volume d'une les travaux entraînent la création d'une surconstruction existante entraînant le percement face de plancher inférieure à 40 m² sans pord'un mur extérieur ;
- Dans les zones urbaines d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, quand

ter la surface totale de la construction au delà du seuil de 150 m².





## **NOUVEAUTE**

Pour les terrains à bâtir, un changement important est intervenu avec la nouvelle rédaction de l'article R421.19 du code de l'urbanisme, daté du 29 mars 2017, qui implique dorénavant que tout détachement d'un terrain à bâtir situé dans le périmètre d'un monument historique devra donner lieu au dépôt d'un permis d'aménager ; et ce donc dès le premier lot.

## **PROSPECTIVE**

Notre commune connaît un taux de croissance démographique soutenu.

Au 17 juillet 2017, le nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme se décompose de la manière suivante :

DOCUMENTS	AUBIE ESPESSAS	SAINT ANTOINE	SALIGNAC	TOTAL VAL-De-VIRVEE
CUb	2	0	4	6
DP	13	4	22	39
PC	8	1	33	42
	23	5	59	87

Cub: Certificat d'Urbanisme opérationnel

DP: Déclaration Préalable de travaux ou de division

PC: Permis de construire

Afin d'appréhender les enjeux en découlant, la commune de Val-de-Virvée va entamer dans ce dernier trimestre de l'année 2017, avec l'aide d'un bureau d'étude, une réflexion sur l'évolution urbanistique et économique de son territoire.

Cette étude pourra servir de base à l'élaboration du futur PLU de Val-de-Virvée . Vous serez informés de l'avancée de cette réflexion dans les prochaines publications de votre journal communal.

## 1<sup>er</sup> Forum des associations





Val-de-Virvée a organisé le 9 septembre 2017, salle du Temps Libre à Salignac, de 10h à 17h30, son 1er Forum des associations.

Cette belle manifestation, grand rendez-vous de la rentrée, a rassemblé 23 associations de la commune, qui, en affirmant leurs raisons d'exister, ont présenté leurs objectifs, leurs projets et les différents aspects de l'engagement de leurs bénévoles.

Pour les nombreux curieux qui souhaitent pratiquer de nouvelles activités sportives, culturelles ou caritatives, intégrer une association ou tout simplement devenir bénévole, les associations présentes se sont fait un plaisir de les accueillir et de les renseigner.

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur, ponctuée de sympathiques animations et démonstrations. A midi, un apéritif de bienvenue, offert par la municipalité, a rassemblé visiteurs et participants.

Tous les bénéfices de la buvette, petite restauration sur place et pâtisseries fait maison ont été intégralement versés à la seule association caritative de Val-de-Virvée, le Secours Populaire.

Bravo à tous, merci... et rendez-vous dans un an pour une deuxième édition!





## du patrimoine

1/ Amis du Patrimoine Albin 2/ Mise en valeur de l'église Saint-Pierre

## **Associations sportives**

3/ Club Cyclotouriste Salignacais 4/ Country Five Angels 5/ Gymnastique Volontaire Les Albines 6/ Tennis AGCT 7/ Le Cours de Danse 8/ Pêche Le Moulin de L'Eau 9/ Muay Thai 10/ Taekwondo

## **Associations Séniors**

11/ Les Joyeux Albins 12/ Les Fils d'Argent

## Associations de Parents d'Elèves

13/ APE Salignac 14/ APE Aubie

## Associations Culturelles et de Loisirs

15/ ECLAE 16/ Rencontres et Loisirs 17/ Styl'Déco 18/ Les Antonins Investis 19/ Même pas Cap 20/ Comité des Fêtes de Saint-Antoine 21/ Sali'An

## **Association caritative**

22/ Secours Populaire <u>Autre</u> 23/FNATH





## Secours populaire



Nous avons participé au Forum des associations le 9 septembre et organisé un Vide Grenier à Aubie et espessas le 17 septembre.

Nos prochaines initiatives :

04/11/17 Casting pour défilé de mode de mai 2018 à Aubie et Espessas

14/10/17 Collecte alimentaire à Géant, Leader Price

31/12/17 Réveillon solidaire ouvert à tous à Peujard

10/05/18 Vide grenier à Peujard

19/5/18 Défilé de mode à Lalande de Fronsac

Le Comité d'Aubie et Espessas - Val-de-Virvée accueille les personnes en difficultés dirigés par les services sociaux, tous les premiers samedis du mois (sauf août) de 9h30 à 12h au local de Aubie et Espessas pour l'alimentaire et de 10h à 12h au local de Salignac pour la partie vestimentaire. Nous recevrons avec plaisir vos dons de vêtements, jeux, jouets, petits matériels en bon état.

Afin de collecter des fonds pour l'achat de denrées alimentaire, nous organisons diverses manifestations (vide grenier, réveillon, repas ...). Pour 2018, une créatrice retraitée nous a lancés sur le projet ambitieux d'un défilé de mode. Préparez-vous pour nous rejoindre au casting de novembre. Le seul critère est la bonne humeur, et être majeur.

Contact: Nadine DUPEYRON 06.84.510.580 <a href="mailto:nadine.dupeyron@orange.fr">nadine.dupeyron@orange.fr</a>

## Association Gauriaguet Tennis Club Val de Virvée

L'AGTC va souffler sa 8ème Bougie sous un Nouveau Nom et devient Association Gauriaguet Tennis Club Val de Virvée

Guillaume continue de nous accompagner pour sa 6<sup>ème</sup> Saison, nous le remercions ainsi que les adhérents qui se sont impliqués cette année avec nous. Nous espérons que cela continue afin de partager toujours plus.

Un **Pot de bienvenue** aura lieu **le samedi 30 septembre 2017 à 12h au club house de Gauriaguet** afin de faire connaissance avec nos nouveaux adhérents.

Pour démarrer la saison, nous organisons un **Tournoi de double Mixte** ouvert à nos adhérents **le samedi 14 Octobre 2017** sur le site de Gauriaguet.

Cette journée sera clôturée par **une soirée Paëlla** organisée par l'équipe du Téléthon à 19h30 à la salle du temps libre de Salignac.

## **Esprit du Club**

« Des rencontres, des victoires par équipe que l'on aime savourer, des défaites qui nous renforcent, des sourires qui nous épanouissent, le respect de chacun et apprendre le sport que l'on aime »

La saison dernière, les équipes hommes se sont encore distinguées en atteignant les phases finales du championnat de Gironde et en montant en série supérieure en Coupe de Guyenne.

Cette année, nous avons pour objectif de nous concentrer sur la présence de joueuses et de jeunes joueurs pour la création d'une équipe femmes et d'équipes jeunes toujours peu représentées.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour étoffer nos équipes !!!

**Retrouvez nous sur :** http://www.club.fft.fr/aubie-gauriaguettc/ https://www.facebook.com/Aubie-Gauriaguet-Tennis-Club

Nous Contacter: Tél: 07.68.04.78.96 - Mail: aubiegauriaguettennisclub@gmail.com

A G T C Val de Virvée

Au Plaisir de vous retrouver !!! Le Bureau de l'AGTC Val de Vir-

## Une nouvelle ludothèque itinérante

Après 3 années de bons et loyaux services, **La Bonne Pioche** s'offre un nouveau projet, celui de vivre en roulottes tractées par des chevaux, en proposant des activités ludiques et en créant un gîte itinérant.

Tout au long de l'année, **Mickaël et Florian** proposeront de faire découvrir leur mode de vie, en continuant d'animer les bourgs de nos beaux villages de France au fil des itinéraires. Nous leur souhaitons bonne route et bonne chance dans cette vie de Bohême.



Persuadée que le jeu est prépondérant dans l'éducation et le « vivre ensemble » et qu'il favorise l'expérimentation, la socialisation, l'éducation, l'intégration, l'intergénération et l'épanouissement de la personne... il n'était pas question d'abandonner les services d'une ludothèque. Cette année donc, **Jeu Dé Ambule** s'installera d'octobre à juin, chaque second mardi du mois, Salle du Temps Libre à Salignac.

Le temps d'une journée de **9h à 12h et de 13h30 à 17h30**, cet espace dédié au jeu et au jouet, où se pratique le jeu sur place, tous âges confondus, sera ouvert <u>gratuitement</u> à toute la commune de Val- de-Virvée.

Seul le prêt de jeu à la semaine sera payant.

Soyez curieux et n'hésitez pas, Laurine vous attend le mardi 10 octobre pour vous faire découvrir ou redécouvrir « le plaisir de jouer » !



## Social

## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Parce que la solidarité est une priorité au sein même de notre commune, le **CCAS** s'adresse, sous certaines conditions, à tous les habitants de Val-de-Virvée en situation difficile.

Vous pouvez prendre contact avec la Mairie déléguée de votre domicile (voir numéros de téléphone ci-dessous).



Contact:
Mairie de VAL-DE-VIRVÉE:
05 57 43 10 12

3 numéros de renseignements pour tous les services proposés

05 57 43 13 05 SALIGNAC

Annie MARTIN TARTRAT

05 57 43 10 12 AUBIE-et-ESPESSAS Patricia CHAGNEAU

05 57 43 34 56 SAINT-ANTOINE

Joaquim Sanchez Christiane AUGENDRE Michèle Beynel Vous souhaitez de façon ludique, stimuler, entraîner vos capacités de mémoire, logique, attention, concentration, raisonnement,

## Le CCAS de Val-de-Virvée vous propose des ateliers de

## Jeux de mémoire



sous formes d'exercices et de jeux permettant de :

- comprendre comment fonctionne le cerveau et la mémoire ;
- stimuler la motivation ;
- favoriser la confiance en soi.

Et ceci par des séances de gymnastique cérébrale de 1h30 (par groupe de 12 à 14 personnes) une fois par semaine pendant 10 semaines avec une sophrologue, conseillère insertion et expérimentée dans les «ateliers de gymnastique cérébrale » (Nadia Bridoux-Michel).

## Tarifs:

- Forfait de 35 € pour 10 séances
- Forfait de 50 € pour 10 séances pour les participants hors Val-de-Virvée

Renseignements et inscriptions :

Mairie de Val de Virvée : 05 57 43 10 12





Dans le cadre européen de l'IEJ (Initiative pour l'Emploi des Jeunes), le Département de la Gironde propose depuis plusieurs semaines un dispositif expérimental de repérage et d'accompagnement sur 3 territoires : Médoc,

Haute Gironde/Libournais et Sud Gironde.

Cette action vise à aller à la rencontre de jeunes (moins de 26 ans) demandeurs d'emploi, non accompagnés par les structures de l'emploi classiques (Mission Locales, Pôle Emploi etc.) pour réaliser avec eux, de façon personnalisée, un point sur leur situation actuelle et imaginer un avenir professionnel. Les professionnels de cette action seront régulièrement présents dans la commune de Val-de-Virvée.

La participation à cette action est sans engagement et totalement gratuite.

N'hésitez pas à contacter directement l'équipe de la Plateforme Réa'J Haut de Gironde Libournais:

Catherine COURTIAU
Référente Haut de Gironde
Dispositif Réa'J Gironde
ccourtiau@anthea-rh.com

Tél.: 07 71 06 11 94 / 05 34 28 11 78

Katia GARCIA Educatrice Spécialisée kgarcia@anthea-rh.com Tél.: 06 01 19 89 92



Vous pouvez prendre connaissance du dispositif et retirer les dossiers en Mairie.

## M. Hubert LEROY,

référent local de l'Association ACTIOM pour la Haute Gironde 05 64 10 00 48 06 80 62 14 00

Plus d'infos sur : macommunemasante.org

## Une mutuelle santé accessible à tous

Le maintien et l'amélioration des conditions de vie des habitants de Val-de-Virvée sont une des préoccupations de l'équipe municipale. Les élus ont donc décidé de soutenir une mutuelle via le dispositif « Ma Commune Ma Santé » en partenariat avec l'Association ACTIOM et de faciliter ainsi l'accès aux soins à chacun d'entre vous. L'objectif est de permettre aux habitants ne bénéficiant pas d'une complémentaire santé relevant d'un contrat collectif ou de labellisation d'accéder à une couverture collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif.

Il vous est proposé :

- ▶ Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches.
- Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations.
- ▶ Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins : (3 mutuelles et 3 niveaux de garantie : économie-sécurité-confort).
- ▶ Une mutuelle ouverte à tous.





## Santé publique France

Devant une recrudescence de la maladie de Lyme en France (maladie infectieuse due à une bactérie transmise par l'intermédiaire d'une piqûre de tique infectée et qui peut toucher plusieurs organes et systèmes, la peau mais aussi les articulations et le système nerveux. Non traitée, elle évolue sur plusieurs années ou décennies en trois stades de plus en plus graves. Le traitement repose sur la prise d'antibiotiques, il sera d'autant plus efficace qu'il sera administré rapidement) et pour prévenir la propagation du virus Zika, de la Dengue ou encore du Chikungunya, nous vous invitons à consulter le site de l'INPES : inpes.santepubliquefrance.fr

En cas de piqûre de tique ou lors de votre voyage dans une zone à risque, nous vous suggérons vivement d'utiliser le moteur de recherche dédié.

## Accueil des personnes âgées ou handicapées



Les particuliers accueillant à leur domicile des personnes âgées ou handicapées, à titre onéreux et en échange d'un hébergement et d'une assistance à la vie quotidienne, doivent impérativement détenir un agrément délivré par le Conseil Départemental.

Sans ça, des poursuites judiciaires seront faites après courrier de mise en demeure de réguler la situation.

Ceci a pour but de s'assurer de la qualité de la prise en charge via des procédures d'évaluation et un suivi régulier.

Pour tout renseignement, merci de contacter la Mairie ou allez sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15240



## Nouveaux horaires des trains régionaux

Vous trouverez, à l'adresse internet suivante : https://www.nouvelle-aquitaine.fr/dispositifs-region/nouveaux-horaires-ter-2017.html les horaires et dépliants de l'ensemble des lignes ferroviaires régionales.

## Horaires du TER Gare Aubie - Saint-Antoine vers Gare Bordeaux Saint-Jean

6h26	6h46	7h46	8h46	12h26	15h26	17h26	18h26
Horaires du TER Gare Bordeaux Saint-Jean vers Gare Aubie - Saint-Antoine							
7h05	11h05	14h05	16h05	17h05	18h05	19h05	20h05



## **Danger LGV**

Il y a quelques semaines, un conducteur a vu des enfants jouant sur la voie à côté de celle sur laquelle il circulait.

Nous tenions à vous rappeler que dépasser les clôtures est strictement interdit et passible de poursuites judiciaires.

La raison en est simple : toute personne se trouvant sur le domaine ferroviaire s'expose à un important risque de mort. Un train qui circule à 320 km/h parcoure 90 mètres par seconde. A cette vitesse, le choc est inévitable. De plus, les risques d'électrocution sont extrêmes : il suffit d'approcher un câble caténaire à moins de 30 mètres pour amorcer un arc électrique.



## Interdiction complète d'incinération des déchets verts et risque d'incendie

Depuis l'été dernier, la Nouvelle Aquitaine, souffre de la sécheresse et des incendies importants ont impacté la Gironde mi-avril. Outre ce danger, l'incinération des déchets verts nuit à l'environnement (émission de substances polluantes), au voisinage (odeurs, fumées) et à la santé (particules véhiculant des composés cancérigènes).

A titre d'exemple, 50 kg de végétaux brulés à l'air libre rejettent autant de particules qu'un parcours de 37900 km effectué avec une voiture essence ou 9800 km avec une voiture diesel.

Pour renforcer les dispositifs déjà en place, le Maire ne peut plus accorder de dérogations aux particuliers.

En 2016, les services d'incendie et du secours de Gironde ont été amenés à effectuer plus de 600 reconnaissances de fumée, et ceci inutilement puisqu'il s'agissait de brûlage de déchets verts.

C'est pourquoi le brûlage est passible de 450€ d'amende.



Il est important d'entretenir les terrains vous appartenant pour éviter la propagation des incendies, que le terrain soit habité ou non.

Nous vous rappelons, en complément, qu'il est strictement interdit d'utiliser des « lanternes volantes » (non dirigé et comprenant une source de chaleur active) et ceci quelle qu'en soit la dénomination commerciale.

## Travaux sonores de bricolage et de jardinage



Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

> Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h Dimanche et tous jours fériés de 10h à 12h

## Chiens dangereux et nuisance sonore

Déclaration obligatoire des chiens dangereux à la mairie du lieu de résidence :

chiens d'attaque (1<sup>ère</sup> catégorie) : Pit-bull (1), Boerbull (2)



chiens de garde et de défense (2<sup>ème</sup> catégorie) : Staffordshire bull terrier(3), American Staffordshire terrier (4), Rottweiller (5), Tosa-inu (6)



forces publiques.







## Permis de détention :

- Carte d'identification du chien
- Assurance spécifique responsabilité civile
- Certificat de vaccination antirabique
- Certificat vétérinaire de stérilisation du chien (uniquement chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie)
- La réalisation de l'évaluation comportementale de l'animal
- L'obtention par le propriétaire ou le détenteur d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation, le comportement canin et la prévention des accidents

Les propriétaires de chiens dangereux doivent s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure.

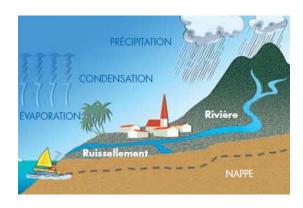
Si le chien de vos voisins hurle à la mort, ou aboie tous les jours ou de longues heures durant, vous êtes dans votre droit en demandant au propriétaire de faire taire son animal.

Dans un second temps, ou devant un refus de discussion, vous pouvez commencer par adresser un courrier au propriétaire du chien concerné, afin de lui rappeler la législation en vigueur, ainsi que les sanctions auxquelles il risque de devoir faire face. Celui-ci peut en effet se voir poursuivre en tapage diurne et devant le tribunal d'instance ou de grande instance « pour trouble anormal de voisinage » et aux fins d'obtenir la cessation du trouble. Si rien ne change, vous serez contraint de faire appel aux

## Usage de l'eau

Jusqu'au 31 Octobre 2017 à minuit (sauf prorogation nécessaire vu la situation), il est interdit :

- d'arroser les espaces verts, publics ou privés, les mardis, jeudis, samedis et dimanches matins ;
- de laver son véhicule en dehors d'une station de lavage professionnelle sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicule sanitaire, alimentaire, etc) ou technique (bétonnière, etc);
- d'arroser les jardins potagers de 8h à 20h, et ceci pour éviter l'évaporation ;
- d'arroser les terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux.



Il est aussi rappelé que, pour des raisons de salubrité, les puits privés n'ayant pas été utilisés depuis longtemps, ou n'ayant pas été entretenus et maintenus en fonctionnement, ne doivent plus être utilisés pour un usage d'alimentation en eau potable ou sanitaire. (arrêté préfectoral du 27/06/2017).





Pour les élèves de Val-de-Virvée, la municipalité a fait le choix de reconduire en 2017/2018 le dispositif TAP (Temps d'Activités Périscolaires) maintenant ainsi la semaine d'école à 4 jours et de-

mi. Sel cha cie pou fon édu cor vice

Selon une organisation propre à chaque école, les élèves bénéficient de 3H00 hebdomadaires pour la pratique d'activités qui font partie intégrante du projet éducatif territorial élaboré sous le contrôle de la Direction des Services de l'Education Nationale.

Les membres de la Commission « affaires scolaires – jeunesse », avec l'aide de la coordinatrice des services périscolaires, font donc en sorte que ces TAP s'inscrivent dans une continuité éducative et permettent aux enfants de communes rurales d'accéder à des ateliers encourageant la découverte de loisirs créatifs, éducatifs et culturels, tout en respectant leurs rythmes et leurs besoins.

Les équipes d'animateurs sont constitués d'enseignants volontaires, d'agents communaux et d'intervenants spécialisés dans différentes disciplines telles que le théâtre, la musique, la danse, le sport...

## Mais quel avenir pour les TAP?

Le nouveau contexte politique national change encore une fois la donne au niveau des rythmes scolaires. Toutes les conditions dans lesquelles les TAP pourraient être maintenus ne sont pas encore précisées. Notamment le soutien au financement par le fonds d'amorçage, qui donnait 90 euros par an par enfant, n'est pas assuré...

La municipalité a cependant décidé de maintenir les TAP pour la rentrée 2017.

Les élus étant convaincus que ces temps d'activités périscolaires permettent aux enfants de s'épanouir, de partager et, surtout, de découvrir et pratiquer des activités culturelles ou sportives auxquelles il est parfois difficile d'accéder compte tenu de la ruralité de notre territoire.

De plus, dans un contexte économique et social difficile, il n'était pas concevable de mettre un terme aux contrats des intervenants qui nous accompagnent sur ces activités du jour au lendemain.

Une réflexion est donc en cours quant à l'avenir des TAP pour les écoles de Val-de-Virvée.

Elle sera menée en concertation avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves et soumise à l'approbation de l'Inspecteur de l'Education Nationale. La décision sera prise avant la fin de

424 élèves ont fait leur rentrée ce 4 septembre : 154 à l'école des Petits Albins,

71 à l'école Jean Beynel, 199 à l'école de Salignac.

## Logiciel de gestion des services périscolaires

Avec désormais 3 écoles à gérer et pour une harmonisation des pratiques, la collectivité a choisi de se doter d'un logiciel de gestion des services périscolaires.

Ce nouvel outil informatique permettra :

- La saisie des inscriptions et des réservations ;
- Le contrôle des places disponibles au fur et à mesure des réservations;
- Le pointage des présences par périphériques de pointage, (crayon optique, badges ...);
- La Facturation complète et sécurisée, suivi des règlements et statistiques de fréquentations...

Moins de temps passé à la gestion administrative permettra aux agents des services périscolaires de se recentrer sur leur cœur de métier : l'encadrement et l'accompagnement des enfants.

Après la formation de nos équipes et la montée en charge des bases de données prévues en septembre/ octobre, ce nouveau logiciel de gestion sera déployé après les vacances de Toussaint.

Il est également prévu une extension destinée aux familles. Le « Portail Famille », véritable Espace Web, leur apportera une simplification dans les démarches administratives des services périscolaires :

- Inscription;
- Consultation des comptes personnels :
- Paiement sécurisé des factures en ligne.

Ce second volet sera accessible début 2018 par le biais du site Internet de la commune en cours d'élaboration.

La collectivité organisera en fin d'année des réunions publiques (1 par école) afin que les familles soient informées des nouvelles fonctionnalités auxquelles elles auront accès en ligne.

Le coût du logiciel : 13 444 €

## **Commémorations**

En tant que commune nouvelle Val-de-Virvée devait se doter d'un nouveau drapeau. Le 8 mai dernier, celui-ci a été remis à M René Faucon qui le portera lors des prochaines commémorations.







Les commémorations du 11 novembre auront lieu devant les Monuments aux Morts de chaque commune déléguée :

- 10h00 à Salignac
- 10h45 à Saint-Antoine
- 11h30 à Aubie-et-Espessas

Elles seront suivies d'un vin d'honneur.

## LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI? Garçons et filles de nationalité française

QÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND? Dès 16 ans

AVEC QUOI? Votre carte d'identité Le livret de famille

Un justificatif de domicile



## POURQUOI?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

## Haute Gironde

Renseignements:
Caroline MACQUET:
06 75 24 09 29
Cyril GRENIER
(CDC de l'Estuaire):
05 57 94 03 85

Plateforme « ICARE » conseils en énergie : 05 24 73 86 22



Renseignements avant travaux au : 05 24 73 86 22 ou icare@payshautegironde.fr



## L'OPAH de la Haute Gironde

## Habitat : des aides pour financer vos travaux

Les Communautés de Communes de Blaye, du Cubzaguais, de l'Estuaire et Latitude Nord Gironde ont reconduit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de la Haute Gironde (OPAH).

C'est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur logement

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire d'un logement destiné à la location et vous souhaitez effectuer des travaux d'amélioration? L'OPAH peut vous aider à améliorer le confort du logement, réduire vos factures d'énergie, faciliter l'autonomie de personnes âgées et à mobilité réduite ou relouer votre bien en toute sécurité...

Contactez-nous, avant de commencer les travaux, afin de vérifier si vous remplissez les conditions d'accès aux aides et la liste des travaux financés.

Des permanences sont assurées toutes les semaines sans rendezvous entre 9h et 12h : lundi à Bourg, mardi à Saint-André-de-Cubzac, mercredi à Blaye, jeudi à Saint-Savin et Braud-et-Saint-Louis.

## La plateforme ICARE

## Des aides pour vos travaux d'économie d'énergie

En complémentarité de l'OPAH, un nouveau dispositif pour faire des économies d'énergie est animé par le Pays de la Haute Gironde : la plateforme « ICARE » pour Infos Conseils et Accompagnement en Rénovation Energétique.

Le service d'ICARE est neutre, indépendant et gratuit.

Concrètement, des conseillers en énergie vous accompagnent dans la réduction de votre consommation d'énergie par des conseils, des estimations financières pour vos travaux ou des solutions simples à mettre en œuvre au quotidien.

Aussi, des aides financières existent pour les propriétaires qui n'ont pas accès aux aides de l'OPAH, avec la possibilité de réaliser un diagnostic énergétique et des préconisations de travaux.



## Anim'été

Initié par l'ex Communauté de Communes de Bourg, le dispositif « Anim'été » a proposé aux familles et touristes du territoire des animations et activités (ludiques et sportives) durant tout l'été : l'initiation au Paddle, phare d'escalade, découvertes sportives... et de la magie! Tous ces événements ont été appréciés par de nombreux enfants, jeunes et adultes.

Communauté de Communes du Grand Cubzaguais 44 rue Dantagnan 33240 Saint-André-de-Cubzac Tel: 05 57 43 96 37

www.cdc-cubzaguais.fr







Des cours d'aquagym et des leçons de natation ont été donnés tout l'été. Plus d'une trentaine d'enfants de Val-de-Virvée ont appris à nager.

## **Accueil de Loisirs**

## DATES DE FONCTIONNEMENT 2017-2018

Les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ont ouvert le mercredi 6 septembre. Les inscriptions s'effectuent dans nos bureaux de la CC du Grand Cubzaguais (44 rue Dantagnan 33240 Saint André de Cubzac ou 8 au Mas 33710 Bourg), ou dans les ALSH ou par l'intermédiaire des fiches de préinscription.

Les renseignements et les fiches de préinscription sont disponibles à la CC du Grand Cubzaguais, sur le site internet (www.cdc-cubzaguais.fr) ou dans les ALSH.

Nous contacter début mai 2018 pour plus de renseignements sur les Inscriptions pour les vacances d'été.

## En appel à projet pour rompre l'isolement

Un "nouvel appel à projets associatifs" du département est lançé pour lutter contre l'isolement : les associations au cœur de l'action.

Celui-ci porte sur le soutien aux initiatives locales d'associations souhaitant réaliser un projet innovant ayant pour objectif de permettre à tous les girondins touchés par la solitude non choisie de sortir de l'isolement et d'accéder à des relations sociales.

Qu'ils interviennent dans le domaine du sport, de la santé, de la solidarité, de la jeunesse, de l'enfance, de la culture... tous les porteurs de projets associatifs peuvent être concernés par cet appel à projet.

Lien du site: http://www.gironde.fr/jcms/cgw 91797/lutte-contre-l-isolement-les-associations-au-coeur-de-l-action



## La galerie marchande inversée : Donnez, Prenez, Recyclez

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG), recyclage à hauteur de 55% des déchets d'ici 2020, développement de l'économie circulaire, autant d'enjeux qui obligent les collectivités à repenser leur politique publique de gestion des déchets et leurs équipements de proximité ; les déchetteries.

Le Smicval a conçu et construit Smicval Market dans cette volonté. Cet équipement de proximité, innovant et précurseur en France, place le réemploi et le recyclage au cœur de son organisation.

## Un concept : la galerie marchande inversée

Le Smicval Market est un équipement innovant, changeant la vision des déchets. Cette galerie marchande ou ce supermarché inversé crée la rupture attendue du déchet à l'objet.

C'est une nouvelle génération de déchetterie qui intègre le réemploi et les codes de consommation de la grande distribution. En effet,

l'architecture de cet équipement est loin des modèles de déchèteries que nous connaissons. Pourtant, les usagers y trouveront les mêmes services avec une toute autre dimension.

Les finalités : aller encore plus loin dans la prévention et le recyclage en s'inscrivant dans le cycle de vie complet de l'objet et du produit.

En effet, au Smicval Market, les habitants n'apporteront plus des déchets, mais des objets, des ressources, des matériaux, tout en ayant la possibilité d'en récupérer dans la Maison des objets ou le Préau des maté-

> amené à donner, réutiliser, recycler voire même prendre, en fait le maximum d'options pour éviter l'enfouissement et ainsi relever le Défi ZZ, Zéro Déchet, Zéro Gaspillage lancé

au territoire.



## **Quelques chiffres:**

- -1, 5 Millions d'€ de travaux
- -350 000€ d'équipements (mobiliers et matériels)
- -5000 m<sup>2</sup> de terrain
- -10 mois de travaux

24 - Val-de-Virvée



## **OPÉRATION ÉVOLUTION**

+ de service et + de tri pour - de déchets enfouis!

## A partir du 23 octobre, vos collectes se réorganisent

Surveillez votre boîte aux lettres, un courrier d'information vous sera remis en boîte aux lettres début octobre.

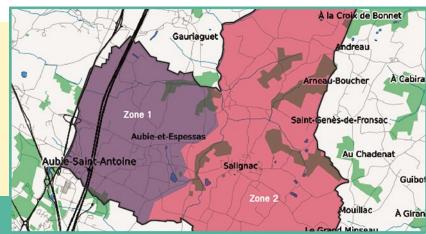


## 3 nouveautés sont à découvrir :

- 1ÈRE NOUVEAUTÉ: Nouveau Mémo du tri > Adoptez les bons gestes et triez vos déchets plus efficacement
- 2ÈME NOUVEAUTÉ: Nouveau jour de collecte > À partir du 23 octobre vos jours de collecte changent, un nouveau calendrier vous sera envoyé en boîte aux lettres.
- 3ÈME NOUVEAUTÉ: Nouvelle application mobile > Plus besoin d'y penser Smicval & Vous vous rappelle quand sont collectés vos bacs!

## Vos nouveaux jours de collecte :

- LUNDI pour les ordures ménagères (bac marron)
   Zone 1 collecte le matin
   Zone 2 collecte l'après midi
- VENDREDI des semaines impaires pour les recyclables (bac jaune) Zone 1 et 2 collecte l'après midi









Du 10 mars au 28 août 2017

## **Naissances**

## Commune déléguée de Aubie-et-Espessas

Ava SAMBEAT Thiméo BASSRI GAUSSELAN Nassim TUCHAA Talya LAMBERT

## Commune déléguée de Salignac

Ennio Ermenegildo CONTIERO
Timothé Jules DOUZIECH
Xenia FILLIT DA SILVA
Mila Céline GAUTRAT
Emma Barbarah Patricia Cynthia LIEGEOIS
Aaron Claude Patrick LILE
Lola PINEAU

## **Mariages**

## Commune déléguée de Aubie-et-Espessas

Audrey GANZINOTTI et Mathieu SIMONNET Céline DESSELLES et Tahina RICOU Emmanuelle MAURILLON et François CORRE

## Commune déléguée de Salignac

Rebecca CASTAGNA et Jonathan LANDRA Marine CONFRERE et Bertrand PASQUIER Valérie DARDENNE et Frédéric GENSOUS Constance MOTTEZ et Sylvain HARRIBEY Samantha FILLATREAU et Julien CHARRIERE Camille HORRUT et Charles COLAVOLPE Caroline BRUN et Marc MOULIN

## Décès

## Commune déléguée de Aubie-et-Espessas

Michel BOUDIN
Michel NOUGUEREDE

## Commune déléguée de Salignac

Pierre GAYE
Marc Jean-Claude GOUPIL
Niels Emil BjerreHANSEN
Lucy Hélianne France Colette RENAT
Emmilien THIBAL-MAZIAT

## RECENSEMENT 2018

Un recensement de la population de Val-de-Virvée va être réalisé du 18 janvier au 17 février 2018.

Les communes déléguées de Aubie-e-t-Espessas et Saint-Antoine ont été recensés l'an dernier mais pas celle de Salignac. Nos trois communes étant devenues une seule commune, le recensement doit être à nouveau effectué et ce pour l'ensemble de la commune, donc sur tout le territoire de Val-de-Virvée.

Nous remercions de leur compréhension les habitants de Aubie-et-Espessas et Saint-Antoine de se prêter à nouveau à ce petit exercice.

Dans la *Lettre de Val-de-Virvée* de Janvier 2018, vous y trouverez le nom et la photo des agents recenseurs.

Les personnes intéressées pour être agents recenseurs doivent appeler la Mairie de Val-de-Virvée au 05 57 43 10 12 avant le 14 octobre 2017.

## Agenda 2018

Nous préparons la parution de l'agenda 2018.

Vous êtes commerçants, artisans, professions libérales; Votre activité est domiciliée sur Val-de-Virvée; Vous souhaitez apparaître dans le guide pratique en information générale;

faites-vous connaître auprès des accueils des mairies.

## notes poulrées

## Bienvenue à :

## **Notes Poudrées**

Esthétique, beauté, bien-être, relaxation, minceur, réflexologie plantaire

Du lundi au samedi sur RDV - 05 57 32 26 43 54 avenue de la République à Salignac notes.poudrees@orange.fr



## Conseil Déco 33 Architecte d'intérieur

16 rue des Ecoles à Aubie-et-Espessas 06 28 41 26 31 conseildeco33@gmail.com



## L'Echo des Albins

Supplément commune déléguée de Aubie-et-Espessas

## Les rentrées....

Le mois de septembre, comme chaque année, est un mois de rentrée!

Nos enfants ont rejoint leur école, enthousiastes pour la majeure partie d'entre eux et un peu intrigués pour les plus petits qui font une première rentrée. Ils découvriront, comme leurs aînés avant eux, le plaisir de la camaraderie, l'apprentissage d'une vie en collectivité et les enseignements gages d'une culture générale enrichissante.

Les parents ont rejoint leurs activités professionnelles, la tête pleine de souvenir des vacances d'été et souhaitant, sans doute, une météo plus clémente l'année prochaine.

Les associations ont repris leurs activités. Vous avez pu les redécouvrir à l'occasion du Forum des Associations de VAL-DE-VIRVEE qui s'est déroulé il y a quelques semaines. Ainsi, enfants et parents ont pu trouver une activité soit chacun séparément soit en famille. En tout état de cause, les dirigeants bénévoles de nos associations répondent présents pour animer notre commune, pour créer du lien social en toute convivialité. Je profite du moment, pour féliciter à nouveau leur engagement et leur disponibilité. Faites leur confiance et continuez à répondre nombreux à leurs manifestations.

Avec un peu de retard, je vous souhaite donc une très bonne rentrée!

A quelques jours de l'automne, et alors que nous avons collectivement consommé les ressources annuelles produites par notre planète, je vous propose de laisser une trace durable en agissant quotidiennement pour sa préservation. Faisons un effort pour encore mieux trier nos déchets ou en essayant de moins en produire! Repensons nos modes de consommation et re-saisissons-nous de l'économie de la fonctionnalité et pas celle du consumérisme. C'est comme cela que nous gaspillerons moins et que nous développerons une économie circulaire, plus sociale, plus humaine et plus riche.

Enfin, à la veille de la fin d'année, savourez sans modération la préparation des fêtes avec plein de passions et de plaisirs partagés en famille et entre amis.

## Sylvain GUINAUDIE

Maire délégué de AUBIE ET ESPESSAS 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de VAL-DE-VIRVEE Vice Président de la CC du Grand Cubzaguais



Mairie déléguée de Aubie-et-Espessas 18 rue d'Aubie Aubie-et-Espessas 33240 Val-de-Virvée

Téléphone: 05 57 43 10 12 accueil@aubie-espessas.fr www.aubie-et-espessas.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h30

Samedi de 9 h à 12 h



## **Ecole**

Reportée pour raison d'intempéries, la Kermesse des Petits Albins a bien eu lieu le 3 juillet après la classe.

## KERMESSE DES PETITS ALBINS





Dans la cour de l'école, lieu accueillant traditionnellement la kermesse, les élèves ont présenté leur travail longuement répété avec leurs enseignants. Ils ont dansé devant leurs camarades et leurs familles.



Les ateliers TAP avaient également préparé une représentation qui a fait voyager les spectateurs autour du monde.





Et pour terminer cet après-midi festif, ce sont les animateurs des TAP et les enseignants qui ont fait leur show.



De magnifiques spectacles salués par des applaudissements nourris et amplement mérités ! Un beau moment de partage.



La rentrée des classes à l'école des Petits Albins s'est déroulée dans de bonnes conditions.

A 9h, 154 élèves se retrouvaient dans la cour de l'école, pour faire leur rentrée.

Pas de changement cette année dans l'équipe pédagogique.

Sylvanie MONEGER reste la directrice de l'école. Son jour de décharge est le Mardi. Elle est alors remplacée par Sandra MALOU.

Les effectifs se répartissent en 6 classes avec les enseignants suivants :

- Petite et moyenne section de maternelle : Elodie JAMES 30 enfants
- Moyenne et grande section de maternelle : Audrey MORENO 30 enfants
- CP : Céline TALIMI 21 enfants
- CE1: Catherine COTARD 24 enfants
- CE2 CM1 : Sylvanie MONEGER (Sandra MALOU) 24 enfants
- CM1 CM2 : Jérôme LEFEVRE 25 enfants

Les enseignantes de maternelle sont assistées par les 2 ATSEM de la collectivité : Christine LUTARD et Perrine RANA.

## Juin 2017 - Les dictionnaires

Comme chaque année, la commune a offert à tous les élèves de CM2 un « Petit Larousse illustré » pour célébrer leur entrée au collège et les encourager à poursuivre leur quête de connaissances.

## TRAVAUX ET MAINTENANCE

Durant l'été et afin d'accueillir les élèves et leurs enseignants dans les meilleures conditions, la commune a procédé à différents travaux dans les locaux et a investi dans du mobilier de classe ainsi que du matériel pour le restaurant scolaire :

- Réfection peintures et étanchéité des mûrs pour 2 pièces : classe des cours élémentaires et salle de la garderie ;
- Changement de tout le mobilier de la garderie : Tables, chaises, armoires, étagères ;
- Changement du mobilier administratif pour le bureau de la coordonatrice des services périscolaires, Karine LAGABARRE et pour le bureau de la Direction.

Travaux de maintenance : 5247.00 €

Mobilier : **6580.00** €

Matériel de cantine : 4330.00 €

## Au restaurant scolaire:

- Une éplucheuse à légumes, permettant un gain de temps pour intégrer dans les menus une part plus importante de légumes frais ;
- Une trancheuse : viande, charcuterie, pain ;
- Un chariot de service spécial assiettes pour réduire les manipulations et faciliter le travail des agents et l'organisation du service.





LE RESTAURANT SCOLAIRE fonctionne en régie directe. L'achat des denrées nécessaires à la préparation des repas est effectué par la collectivité directement auprès des fournisseurs.

La commission dédiée élabore les menus en respectant l'équilibre alimentaire, les besoins journaliers et les quantité en fonction de l'âge des enfants.



Les repas sont réservés par les parents 2 mois à l'avance.

L'approvisionnement est donc fait en fonction du nombre de repas retenus au quotidien évitant ainsi le gaspillage de repas préparés et non consommés.

Les équipements de la cantine des Petits Albins permettent de faire une cuisine « comme à la maison ». Les produits frais sont privilégiés : fruits, légumes de saison mais également la viande qui est livrée le plus souvent par un boucher traditionnel.

L'objectif est d'introduire de plus en plus de produits locaux et de favoriser ainsi la production des agriculteurs et éleveurs locaux. Dans cette démarche la collectivité bénéficie d'un accompagnement dispenser par le Pays de Haute-Gironde.



Actuellement aux fourneaux, Rachel PONSIN (en remplacement de Nathalie BEUSNARD) Elle est secondée par Evelyne BECARY et Clothilde BIRAMBEN stagiaire.



Karine LAGABARRE Coordonnatrice des services périscolaires



Equipe de service cantine - TAP - garderie - entretien des locaux

Evelyne BECARY, Perrine RANA, Marie PERRIN, , Céline PURBE (remplacement d'Elise DARTIAILH), Laura NEAU, Rachel PONSIN, Nicole PENAFIEL.

## **Associations...**

## Pêche



L'association de pêche d'Aubie et Espessas va clôturer sa saison fin octobre afin de laisser l'étang et le poisson au repos.

La saison 2018 démarrera mi Janvier pour une succession de 10 lâchers de truites. Au préalable un rempoissonnement sera effectué avec comme à son habitude brochets, sandres, gardons, tanches etc. Les jours d'ouverture sont les Samedi, Dimanche, Mercredi et jours fériés.

Pour tous renseignements notre équipe de bénévoles sera sur site pour vous accueillir avec plaisir sur les jours précités.

Notre assemblée générale se tiendra le 25 Novembre et nous vous invitons à venir nombreux et peut être intégrer notre équipe si cela vous intéresse.

Contact au 06 23 88 54 54





## APE Les Petits Albins

## Une belle première année

Créée en septembre 2016, l'association des parents d'élèves Les Petits Albins a la volonté de multiplier les projets pour gâter les écoliers. Elle vise un double objectif : permettre aux parents de se rencontrer afin d'échanger et récolter des fonds pour l'école en vue de l'organisation de classes vertes, par exemple.



En 2016-2017, les premières actions menées par l'association ont été un succès. Le pique-nique convivial du 14 mai, à la base de loisirs d'Aubie, a rassemblé de nombreuses familles autour d'activités qui ont ravi les petits. Quant à la première boum des CM2 proposée le 1<sup>er</sup> juillet au foyer des Albins, elle n'a fait que des heureux! La tombola dans le cadre de la kermesse de l'école a permis de récolter des fonds intéressants pour l'avenir.

0

La nouvelle assemblée générale organisée à la rentrée devrait permettre de mobiliser le plus grand nombre de parents autour des prochains projets, parmi lesquels une vente de calendriers et de chocolats à Noël. Chaque conseil d'école sera également précédé d'une rencontre entre parents pour permettre à chacun de s'exprimer.

Toutes les idées seront les bienvenues car chacun par sa

ets, de ts à cole d'une our expri-

Une partie des bénévoles de l'APE à

l'occasion de la boum des CM2

contribution, permettra à nos enfants de sourire et de s'enrichir!

Contact: parentselevesaubie@gmail.com

## **Associations...**



## Les Joyeux Albins

15 ans.....déjà

Qui rejoint les Joyeux Albins Oublie petits et gros chagrins.



En 2002, l'association des séniors « LES JOYEUX ALBINS » a vu le jour sur la commune d'Aubie-et-Espessas. A cette occasion elle rassemblait une quinzaine de participants sous la présidence de M François Rémon. Les années ont passé et les adhérents de l'époque sont restés fidèles, motivés et très attachés à leur association.

Aujourd'hui, nous sommes 99 adhérents dont 40 % résident sur la commune de Val-de-Virvée. Malgré les quelques défections annuelles, l'effectif est conforté. Il est évident que nos amis ne prennent pas contact par hasard ; satisfaits de leur adhésion au club, les anciens et les nouveaux arrivants, en font naturellement la promotion.

A notre niveau, nous informons périodiquement les lecteurs du journal Sud-Ouest et chaque foyer de la nouvelle commune. Nos articles paraissent régulièrement dans les bulletins municipaux (hier « L'Echo des Albins » et à présent « Val-de-Virvée Mag ». Il nous semble que la communication est essentielle pour porter à la connaissance du lecteur l'existence de nos activités.

Localement, nos informations ne trouvent pas l'écho espéré ; nous le regrettons. Mais nul ne peut dire « JE NE SA-VAIS PAS ».

En contrepartie, les ami(e)s sensibles aux contenus de nos communiqués n'hésitent pas à faire de la route pour venir nous trouver (Laruscade, Ambares, Lalande de Fronsac, Virsac, etc.). Ils ont fait le choix de la rencontre amicale, des repas fraternels, de la distraction le temps d'un après-midi ou d'une sortie spectacles, etc. Ils préfèrent partager un moment en bonne compagnie que seuls repliés sur eux-mêmes.

La cotisation annuelle est de 18€ et de 9€ dès le mois de juillet pour les nouveaux.

Deux fois par mois nous faisons un loto interne avec collation offerte.

Une fois tous les 2 mois nous faisons un repas avec tombola suivi du loto (15€ pour l'adhérent, 19€ pour le non adhérent). Cette année nous avons **OFFERT UN REPAS SPECTACLE** à 85 convives.

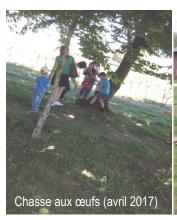
En fin d'année nous proposons un repas dansant, où adhérents et non adhérents peuvent se rassembler et faire connaissance.

A l'occasion des sorties à la journée, ainsi que pour les sorties spectacles, nos adhérents bénéficient d'un **ABATTE-MENT DE 20 % MINI** sur les tarifs affichés.

Sur proposition de notre voyagiste, chacun a la possibilité de choisir son séjour en France ou à l'étranger (Maroc, Autriche, Italie, Afrique du Sud, Canada, etc.... avec facilité de paiement).

Amis(es) séniors de Val-de-Virvée, venez nous rejoindre!

## **Associations...**





## **OCTOBRE**

Samedi 14 Oct : Loto 19 h au foyer des Albins

**Vendredi20 Oct**: Boom d'halloween avec les Antonins Investis à la salle des fêtes de St Antoine 19 h, Gratuit sur inscriptions. **Samedi 28 Oct**: **Chasse aux sorcières et atelier** à la maison des associations rendez-vous 15 h gratuit pour les adhérents à l'association,  $4 \in l$ 'activité goûter compris

Dimanche 29 Oct : Danse Latino, dance, Caraibéennes, Kuduro 10 h 12 h au foyer des Albins  $3 \in$  pour les enfants,  $6 \in$  pour les adultes

## **NOVEMBRE**

**Dimanche 26 Nov**: **Initiation à la sophrologie** 10 h 12 h à la maison des associations 6 € Atelier Adulte en petit groupe

## **DECEMBRE**

Samedi 2 Déc : Atelier Noël au foyer des Albins 14 h 30 gratuit pour les adhérents à l'association, 4 ∈ l'activité goûter compris Dimanche 3 Déc : Marché de Noël au foyer des Albins et dans la cour de récréation de l'école de l'école d'Aubie et espessas.

## **JANVIER**

**Dimanche 28 Jan :Zumba party** 10 h 12 h au foyer des Albins  $3 \in$  pour les enfants,  $6 \in$  pour les adultes



Au programme des Même Pas Cap !!!

Toujours des ateliers pour les enfants, le loto, le Marché de Noël, mais aussi une boum pour Halloween avec les Antonins Investis!! Et tout nouveau une activité sportive ou autre en famille le dernier dimanche de chaque mois, en extérieur, au foyer des Albins ou à la maison des associations selon l'activité proposée.

On a commencé par une Zumba party le dimanche 24 Septembre, au parc de la Charmille.

Renseignements, inscriptions et paiements au 06 87 17 43 35 ou <a href="mailto:memepascapaubie@gmail.com">memepascapaubie@gmail.com</a>







## **Associations...**

## Aubie Pétanque Club

Bonjour,

1977-2017

Le 22 juillet dernier, le club a fêté ses 40 ans de vie

Cette manifestation qui fût une réussite a regroupé plusieurs clubs de la Gironde venus participer, sur invitation, à une journée de souvenirs. Le Président du Comité Départemental de la Gironde, M. Jean-Claude Morand, a remis la médaille d'or à M. Jean-René Allaire, pour récompense sur l'ensemble de la présidence.

Le 15 août, concours amical sous un beau soleil : 50 doublettes sont venues pour honorer le club.

Octobre approche. Le club va participer au championnat régional pour la 4ème année consécutive à Neuvic (24). Souhaitons une bonne réussite à l'équipe composée de nos meilleurs éléments : un champion de Gironde Juniors (Tête à tête) et un champion de Gironde Cadet 2017 (doublette).

Le club compte aujourd'hui 70 licenciés dont 14 féminines et 5 jeunes.

En championnat départemental, les deux équipes vétérans sont toujours en course.

En seniors, 3e division, dernière journée en phase de poule le 10 septembre.

Prochain concours officiel, le 7 octobre prochain.

A bientôt Le Président





## **Music Addict**

Les cours ont lieu les lundis soirs et les mercredis.

- Un cours collectif devrait voir le jour la première quinzaine d'octobre, pour 4 guitaristes et 2 bassistes. Ce cours aura lieu une fois tous les 15 jours (nous pensons plus le lundi soir). (Pour 6 musiciens le cours reviendra aux alentours de 25€ en plus par trimestre)
- Un ou deux stages annuel (Toussaint et pâques )
- Une date va être fixée par Nicolas pour la fin d'année afin d'organiser une manifestation musicale ou chacun jouera.

Nous vous attendons nombreux. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à les partager

Contact: asso.musicaddict@gmail.com



## **Associations...**



Chasse

Bonjour,

Calendrier et règlements de la chasse saison 2017 -2018.

- > Ouverture générale: Le 10 septembre 2017 à 8 h
- > Ouverture du lièvre : Le 08 octobre 2017 à 8 h
- > Horaires les jours de lâcher septembre et octobre à 8 h.
- > Horaires les jours de lâcher novembre ,décembre et janvier à 8h30
- > Parcs de stationnement obligatoire toute l'année sauf pour les installations fixes (palombières, pentes, tonnes)
- > Lièvre : (P.M.A. un lièvre par jour et par chasseur ) 3 lièvres pour la saison par chasseur. Sa chasse par plus de 4 personnes est interdite.
  - > Gibier sédentaire :limitation des pièces à 3 par chasseur et par jour.
- > Il est obligatoire de ramasser les douilles sous peine d'une amende de catégorie 1 (35 Euros )
- > Recommandations. Respecter les autres utilisateurs de la nature, ainsi que les habitations et les différentes cultures .

Bonne saison de chasse à tous, Le président : Jean Luc Bellion





## GV « Les Albines »



## LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SPORT ET PLAISIR

Guidées par un animateur diplômé, nos séances de gymnastique sont suffisamment diversifiées pour pouvoir toujours progresser, quel que soit votre niveau.

Venez nous rejoindre

tous les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30 au Foyer des Albins (Aubie-et-Espessas)

Contact : Marie-Eve Rigal Tel : 05 57 64 35 47 Mail : gvlesalbines@gmail.com

## **Associations...**



## ECLa&e

L'association vous a proposé, en cette fin d'été, un marché nocturne sur la Base de Loisirs . Vous étiez nombreux (jeunes et moins jeunes) à venir vous restaurer, danser avec le chanteur et DJ Louissan et assister au feu d'artifice.

En septembre, nous avons repris nos activités avec une pièce « Panique à l'hôtel » interprétée par le Théâtre du Lac. Soirée placée sous la bonne humeur et se terminant par un verre avec le public et les acteurs.



Nous continuons le programme avec une Tartiflette Party, le samedi 18 novembre au Foyer des Albins à 19h30. Le menu pour 15€ (7€ pour les moins de 12 ans) :

- apéritif
- tartiflette
- salade
- dessert
- 1 verre de vin et café Soirée animée par les Mûrs du Son.

## Puis nous vous proposerons :

- une pièce de théâtre « 251 bigoudis roses », le samedi 10 février
- un apéro concert, le samedi 4 mars
- une pièce de théâtre « Le carton », le samedi 7 avril Et nous clôturerons l'année avec le Marché Nocturne le samedi 7 juillet.

Pour tout renseignement et réservation, contactez le 06 23 85 08 41 eclaubieespessas@gmail.com https://fr-fr.facebook.com/ECLAE





## **Associations...**

## Country Five Angels



L'association des « **COUNTRY FIVE ANGELS** » a été créée en 2010 pour favoriser les relations et la communication à travers la danse et développer le sens du rythme.

Nous assurons les cours sur les communes d'AUBIE et ESPESSAS et de SAINT ANTOINE (VAL DE VIRVEE) tous les mardis soirs et tous les mercredis soirs de 18h30 à 21h45, <u>y compris pendant les vacances scolaires (sauf période de Noël)</u>.

La cotisation (à l'année) est valable pour les cours du mardi **et/ou** du mercredi **sans supplément**, chaque niveau débute par ½ heure de révision.

Prévoir la cotisation à la FFCLD obligatoire pour chaque adhérent (20 € pour les + de 18 ans et 10 € pour les - de 18 ans)

Osez faire le premier pas, nous vous apprendrons les autres dans la joie et la bonne humeur. Les COUNTRY FIVE ANGELS vous proposent des cours de Country et Line

## à AUBIE ET ESPESSAS (33240)

Au Foyer des Albins – 3 rue Bouilhas Tous les MARDIS SOIRS

## à **SAINT ANTOINE** (33240)

à la Salle des Fêtes – rue de la Commanderie
Tous les MERCREDIS SOIRS

18h30 à 20h00 : Cours Novices et Intermédiaires 20h05 à 21h35 : Cours Débutants

Cours assurés pendant toutes les vacances scolaires (sauf pour Noël)

<u>Tarifs</u>: enfant – 12 ans 80€ / + de 12 ans : 150€ - Couples : 210€

Contact: Marie-Christine au 06 16 16 36 95

countryfiveangels.fr ou countryfiveangels@gmail.com

## **Amis du Patrimoine Albin**

Des projets sont en cours dont le prochain est la restauration du puits de la Gruppe. Pour mener à bien notre action, l'association a besoin de votre soutien financier. Il vous est possible

de faire un don (notre association bénéficiant d'une autorisation de remise fiscale), n'hésitez pas à vous manifester et à participer. Merci d'avance de votre aide.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 13 octobre à 18h00 à la salle des associations.

Contact: patrimoine.albin@gmail.com





#### BULLETIN COMMUNE DELEGUEE DE SAINT-ANTOINE

SEPTEMBRE 2017 N° 0017

#### **Chers Antonins**

Tout a une fin, même les vacances. J'espère que pour les petits comme pour les grands, elles auront été profitables et que vous attaquerez la rentrée scolaire ou professionnelle dans la meilleure forme possible avec allant et détermination.

#### Nos projets prennent forme :

- L'école, les travaux de remplacement des huisseries, l'isolation, le chauffage/climatisation, les travaux électriques, tout ce-la réalisés durant les vacances scolaires avant la fin de l'année (si tout va bien).
- Il en va de même pour l'aménagement de la mairie, et la consolidation du mur de l'église côté sud qui présente des fissures, ces travaux devraient être réalisés dans les mêmes délais.
- Les tables du restaurant scolaire vont être remplacées, elles ont rempli leur mission depuis 1985. Les plaques de rues également changées permettront aux visiteurs de mieux se situer.
- L'école toujours, le mur de clôture de la cour a été reconstruit par les employés communaux. Ces derniers ont également assuré le fleurissement du village, qu'ils en soient remerciés.

Vous pouvez participer, en arrosant les jardinières qui sont devant chez vous, je vous en remercie par avance.

Dés la rentrée, vous ferez connaissance avec deux nouvelles institutrices en remplacement de Véronique et Nathalie. Nathalie durant 14 ans a assuré pour le bonheur des enfants et parents la classe de maternelle.

Au revoir Mesdames, bienvenue à Céline Bonnenfant et Julia Musset.

Je vous souhaite une bonne rentrée avec du soleil dans le ciel et dans vos cœurs.

Bien Amicalement

Jean-Paul BRUN Maire délégué de SAINT-ANTOINE 2 ème Adjoint de VAL de VIRVEE Vice Président de la CCC



#### Mairie déléguée de St-Antoine

5,place de l'église Saint Antoine 33240 VAL-DE-VIRVEE

> Téléphone : 05 57 43 34 56 communesaint antoine@orange.fr

Les permanences : lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 14h à 18h Mercredi 14h à 17h

Fermée le mercredi et le samedi



## La vie communale

## Une page se tourne

La fête de l'école a été aussi l'occasion de dire au revoir à Nathalie et Véronique. Chacun cache son émotion à sa façon.





Quelques jours avant, Dominique après de longues années au service de l'école et auprès des enfants, nous quittait pour prendre une retraite bien méritée.



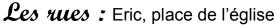
Champion de France de Horseball.

C'est un sport collectif équestre par équipe de 4 joueurs, il se joue avec une balle munie de 6 sangles. Le championnat s'est déroulé du 3 au 5 juin à Lamotte-Beuvron. Avec son équipe de St-Gervais (club hippique du Bois Vieux), Louis-Marie Lieutard, jeune Antonin a gagné le titre de champion de France poussin. Félicitation à ce jeune champion.



## La Banque alimentaire

Pas de vacances, elle fonctionne toute l'année, à l'écoute du besoin des habitants de Val-de-Virvée. Une présence est toujours assurée.









## La vie scolaire

## Ecole Primaire Jean Beynel

Le projet initié par **Frédéric Vidalenc** est bien avancé, le but : prendre en modèle des photos/cartes postales de Saint-Antoine, du début des années 1900 et les faire de nouveau sous le même angle. Les élèves sont à la prise de vue, conseillés par leur maître. Le montage terminé sur feuille toilée fera surement l'objet d'une exposition.





### Les « dico »:

Les enfants de fin d'étude primaire, CM2 avant leur départ vers le collège se voient attribuer un dictionnaire. Cette manifestation, maintenant traditionnelle, a eu lieu le

6 juillet à Saint-Antoine, en présence de nos élus.

#### Fête de l'école:

Elle a eu lieu, cette année, le 25 juin, une bonne implication des parents et des enseignants, a assuré la réussite de cette journée.







## La vie associative

## Le comité des fêtes

Le 25 juin, comme toujours, la traditionnelle soirée « Moules/Frites et grillades a clôturée la fête de l'école. Tout est resté en place

pour accueillir un nombreux

public, le beau temps a répondu présent.

Le groupe HECOULAGE a fait dans er tard dans la soirée.

Dès la nuit tombée, un sympathique feu d'artifice a illuminé le ciel de Saint-Antoine.





## La Country

Une « asso sympa » qui a élu domicile à Saint-Antoine.







## La section Cirq'éveil

Le 17 juin, Eric et son équipe ont, comme tous les ans, organisé un spectacle de clôture.





### La section Rando

Elle a amené 35 personnes dans la Creuse au bord du lac de Vassivière le week-end du 29-30 avril.

## La vie associative

## La section Amicale pétanque

Tous les vendredis soirs jusqu'à la fin de l'été





## La section Zumba | Pilates

La section ZUMBA /PILATES de Saint-Antoine a repris ses cours avec **TONIA** le Mardi 5 septembre 2017 à la salle des fêtes de Saint-Antoine.

Pour sa quatrième année les cours seront les suivants :

Mardi de 18h15 à 19h00 cours de ZUMBA ENFANTS

Mardi de 19h00 à 20h00 cours de ZUMBA/CAF/CIRCUIT TRAINING

Mardi de 20h00 à 21h00 cours de PILATES

Pour tous renseignements ou inscription, merci de contacter Delphine ou Christelle Champeval au 06.60.22.33.27 ou 06.33.13.49.78







## **Culture? Poésie?**

## « L'Oreille en Groin » et la Toésie

Pendant des années, le journal clôturait ses rubriques par un morceau choisi : Baudelaire, Hugo, Verlaine et aussi Renaud, aujourd'hui : *La Vie* de Pablo NERUDA

Il meurt lentement
celui qui ne voyage pas,
celui qui ne lit pas,
celui qui n'écoute pas de musique,
celui qui ne sait pas trouver
grâce à ses yeux.

Il meurt lentement celui qui détruit son amour-propre, celui qui ne se laisse jamais aider.

Il meurt lentement
celui qui devient esclave de l'habitude
refaisant tous les jours les mêmes chemins,
celui qui ne change jamais de repère,
Ne se risque jamais à changer la couleur
de ses vêtements
Ou qui ne parle jamais à un inconnu

Il meurt lentement celui qui évite la passion et son tourbillon d'émotions celles qui redonnent la lumière dans les yeux et réparent les coeurs blessés

Il meurt lentement
celui qui ne change pas de cap
lorsqu'il est malheureux
au travail ou en amour,
celui qui ne prend pas de risques
pour réaliser ses rêves,
celui qui, pas une seule fois dans sa vie,
n'a fui les conseils sensés

Vis maintenant!
Risque-toi aujourd'hui!
Agis tout de suite!
Ne te laisse pas mourir lentement!
Ne te prive pas d'être heureux!

Pablo Neruda



# Le Petit Journal

Supplément commune déléguée de Salignac

Mes chers Concitoyens,

La rentrée est déjà là.

Les travaux prévus sont soit réalisés soit en cours : les travaux de restructuration des routes et le fauchage sont terminés, la réfection des peintures au sol, les stops et passages protégés doivent être finis pour le mois de septembre, ainsi que le curage des fossés.

La voie d'accès « impasse Richelieu » sera faite en fin d'année pour l'ouverture du nouveau cabinet médical.

Dans les écoles, d'importants travaux d'isolation seront réalisés au cours des vacances scolaires de novembre (changement des grandes baies vitrées du restaurant scolaire et d'une classe maternelle).

L'école sera dotée d'une nouvelle classe mobile informatique de 12 postes d'ici la fin de l'année.

Un dossier a été déposé après de la DRAC concernant les sondages du sol de l'Eglise St Pierre.

Bien sûr cette liste n'est pas complète car nous devons garder une gestion financière rigoureuse et faire des choix dans la réalisation de nos projets.

Enfin, je compte sur vous pour une participation importante de votre part durant le recensement du début d'année 2018 car les résultats conditionnent notre avenir.

Amicalement, Armand MERCADIER Maire délégué de Salignac



Mairie déléguée de Salignac 62 avenue de la République Salignac 33240 Val-de-Virvée

Téléphone : 05 57 43 13 05 Fax : 05 57 43 30 77 mairie-salignac@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture :

Le lundi et mercredi : 8h30/12h00 et 14h30/18h00 Le jeudi : 8h30/12h00 et 14h30 /17h30 Le vendredi : 8h30/12h00 et 14h00/17h00





L'école a un rôle vital dans notre société. Il est donc nécessaire d'avoir une structure et un environnement propices aux apprentissages scolaires. Cela nécessite, en permanence, un investissement important de la part de tous les partenaires concernés : enseignants, municipalité et parents d'élèves.

Mais une école n'est pas seulement une construction, sa raison d'être vient des élèves qui la fréquentent.

A Salignac 136 familles pour 199 enfants bénéficient de ce service de proximité.

Pas moins de **20 salariés** assurent le bon fonctionnement de l'ensemble : les **9 enseignants**, 3 en maternelle, 5 en élémentaire et 1 assurant temps partiel et décharge de direction, mais également **11 agents municipaux** : ATSEM, garderie, restaurant scolaire et entretien des locaux.

Le fonctionnement de cet ensemble est assuré conjointement par la municipalité (structure et financement), et les enseignants (partie scolaire). Les parents d'élèves élus, et tous ceux qui participent aux activités qui ponctuent l'année scolaire, contribuent également à la vie de l'école.





#### Effectifs, répartitions et enseignants rentrée scolaire 2017 - 2018

## Directrice : Céline DUPIN

25 PS/MS Karine LEGRAND-POLI 24 MS/GS Céline DUPIN 24 GS/CP Célia BERTON 24 CP/CE1 Elodie REDON 25 CE1/CE2 Virginie THERON GUITARD 25 CE2/CM1 Estelle BARDEAU 26 CM1/CM2 Elodie LAMOURE 26 CM1/CM2 Guillaume RAYNAUD Remplacement Lorelei COGNACQ

#### Dates à retenir :

#### Téléthon :

samedi 09 décembre 2017

#### Semaine des sablés :

du 18 au 22 décembre 2017

#### Semaine de la crêpe :

du 05 au 09 février 2018

Carnaval:

vendredi 23 mars 2018

#### Fête de l'école :

vendredi 29 juin 2018

## Un grand projet pour l'école de Salignac, le « Trophée Roses des sables »



Le « Trophée Roses des sables » est une compétition exclusivement réservée aux femmes, ayant soif d'aventure et de découverte! Issu de la pure tradition des rallyes africains, ce trophée de 250 équipages est une course d'orientation sans notion de vitesse. Véritable dépassement de soi permanent, cette course authentique comporte plusieurs épreuves d'orientation, de franchissement de dunes, sans oublier la traditionnelle et célèbre étape marathon, soit deux jours et une nuit en autonomie totale en plein désert.

2 amies, souhaitant se réaliser dans une vraie aventure humaine et solidaire, **Hélène Crauste-Dupont**, pilote, qui habite en Savoie et **Yasmine Hoarau**, sa navigatrice, maman d'élève de Salignac forment l'équipage n° 219. Il prendra le départ du « Trophée Roses des sables » le **11 octobre** prochain à bord d'un 4x4 Toyota Land cruiser spécialement préparé pour l'occasion.

Yasmine Hoarau a proposé à l'équipe enseignante, enthousiaste, de partager son aventure avec les élèves, leur permettant ainsi de découvrir un autre pays, une autre culture et de développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

**Lundi 18 septembre**, Yasmine a rencontré les enfants de l'école pour les filmer posant de nombreuses questions aux enfants du désert du Ténéré.

Parallèlement une collecte de produits alimentaires non périssables a été mise en place à l'école.

**Mardi 19 octobre**, la veille du grand départ, Yasmine a fait découvrir aux enfants son véhicule prêt pour le rallye.

A la fin de son aventure motorisée, Yasmine arrivera dans un village du désert et remettra à l'association « Les enfants du désert » tous les dons fournis par les familles. Elle fera découvrir les questions filmées aux enfants du Ténéré qui apporteront alors des réponses aux petits Salignacais.

En **décembre** enfin, Yasmine et Hélène se proposent de raconter leur aventure, avec de belles photos et de très beaux souvenirs à tous les enfants de Val-de-Virvée.

Sensibles à l'aspect humanitaire du projet, la municipalité de Val- de-Virvée a choisi de soutenir ce sympathique équipage en lui accordant une subvention à la mesure de ses moyens.

« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le tasse »



## **Associations**

## Ayumi Karaté Club

Association Loi 1901 Association affiliée Fédération Française de Karaté



## A Vérac (Annexe du Gymnase) rue du Sémaphore

Cours le lundi : de 18H30 à 20H00 (Ados 10-15 ans) de 20H00 à 21H30 (Adultes)

Cours le Jeudi de 20H00 à 21H30 (Adultes).

## A Salignac (salle multisports) derrière l'école primaire

Cours le mercredi : de 18H00 à 19H00 (Enfants 6-9 ans) de 19H00 à 20H30 (Ados 10-15 ans)

1<sup>er</sup> mois d'essai gratuit pour tout nouvel adhérent
10 euros par mois
5 euros par mois à partir du 2<sup>ème</sup> membre de la même famille

Contact: 06 62 27 12 61

Mail : <u>ayumikarateclub@gmail.com</u> Facebook : AYUMI Karaté CLUB

Site internet:

ayumikarateclub.wixsite.com

# ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR DE L'EGLISE SAINT-PIERRE DE SALIGNAC



L'association a pour but de participer à l'élaboration de projets de restauration de l'église de Salignac et de son mobilier. Actuellement, l'association souhaite remplacer les chaises en paille très abîmées par des bancs neufs.

Mais l'association veut également faire vivre l'édifice, patrimoine des salignacais depuis de nombreux siècles. C'est ainsi que l'association a eu le plaisir d'organiser un concert très apprécié en mai dernier : M. Jean Goujon à la tête de l'ensemble vocal et instrumental APERTURA a présenté Orlando Furioso de l'Arioste, poète italien du 16ème siècle.

Auparavant, M. Goujon avait montré et expliqué des instruments anciens comme le cornet à bouquin à des élèves de l'école primaire de Salignac.

Et prochainement, l'association vous proposera des visites découvertes guidées au bénéfice du TELE-THON...

Si l'histoire et la conservation de l'église de votre commune vous intéressent, vous pouvez nous rejoindre, l'association a besoin de vous.

Contact: Christine Fort 06 71 45 91 11

## ACCA

#### Val de Virvée

SAMEDI 28 octobre à 20H à la salle du temps libre à Salignac

## **SOIREE MOULES FRITES**

Organisée par l'ACCA de Salignac

Repas 16€/Adulte 10€/Enfant

Apéritif
Assiette de charcuterie
Moules/Frites
Salade – Fromage
Dessert
Café

Vin rouge et rosé (premier pichet offert pour 8 convives)

#### ANIMATIONS DJ TOMBOLA

Payable sur place après réservation avant le 15 octobre

Mr BAUDOUIN Laurent : 0661263385 Mr BAUDOUIN Jacques : 0629793514 Mr PROVOST Damien : 0763860107 Mr RICHARD Didier : 0685530148

## Les Fils d'Argent

L'association « Les Fils d'Argent » compte à ce jour 18 adhérents. Elle se réunit le 1<sup>er</sup> lundi du mois à 14h30 à la salle des Associations.

Les après-midis sont consacrés autour de jeux (belote et loto) suivis d'un goûter. Un repas est organisé tous les trimestres (suivi d'un petit loto).

En septembre, nous avons participé au Forum des Associations à Salignac.

Lors de l'assemblée générale du 3 avril un nouveau bureau a été formé et accepté par les adhérents. Le bureau se compose ainsi :

Présidente : Mme Monique Baudouin Trésorière : Mme Claudine Bréjoie Trésorier adjoint : M. Jean-Paul Poirier Secrétaire : Mme Madeleine Boisson

Le rassemblement des « Salignac » de France aura lieu en mai 2018 à Salignac de Mirambeau. Une délégation représentera le club.

Contact: 05 57 43 38 95

Bonnes fêtes de fin d'année

## **Association Rencontres et Loisirs**

Les activités de notre association toujours présente en cette fin d'année 2017 :

- Au mois de septembre : Bourse aux vêtements du 21 au 26

 Au mois de novembre : Bourse aux jouets/Bric à brac du 16 au 21 Pour tous renseignements : sur internet et au 06 20 51 84 39 et 05 57 58 29 47

- Gymnastique Féminine : le mardi et le jeudi. Renseignements : 05 57 43 22 95

- Couture le jeudi. : Renseignements : 05 57 43 29 52

- Peinture sur soie le mardi.: Renseignements : 06 20 51 84 39

- Rando le jeudi et le samedi, tous les 15 jours. Renseignements : 05 57 43 22 95 et 05 57 43 20 07



## Sali'An dévoile ses projets!

Pour fêter ses 5 ans d'existence, Sali'An propose une saison 2018 exceptionnelle, riche et ambitieuse à la hauteur de l'événement!

L'association ne ménage pas ses efforts, elle soutient ses projets sans faillir avec audace et détermination mais a besoin de votre confiance et votre fidélité!

## 1 / Week-end d'exception, les 2, 3 et 4 février 2018, « Léz'Arts en Campagne »

C'est l'évènement pictural, sculptural et photographique de notre région, une belle rencontre d'expression artistique contemporaine en présence de 20 artistes talentueux, reconnus et confirmés.





Dans le cadre de cette 10ème manifestation, un événement exceptionnel vous est proposé cette année, une sublime Pièce de théâtre, jouée pour la toute première fois en Nouvelle Aquitaine, après Paris et Marseille « MARIE-ANTOINETTE, La dernière heure » de et avec Bunny Godillot, comédienne et auteure.

Du cours Florent au Conservatoire de la rue

Blanche, des théâtres parisiens, de JOYEUSES PAQUES à ROXANNE, du DINER DE CONS au CID, de VOL AU DESSUS D'UN NID DE COUCOU à MARIE-ANTOINETTE, Bunny Godillot croise des gens et des univers! Invitée d'honneur de Sali'An, Marraine de l'événement « Léz'Arts en Campagne », elle sera présente 3 jours à Salignac pour notre plus grand bonheur!





#### 2 / « JARDI'REVE » le 6 mai 2018

Une journée estivale, jardinière et botanique en harmonie avec l'environnement.
Une manifestation de loisirs pleine de nou-



#### 3 / Journée Mondiale du Yoga, le 10 juin 2018

Le 21 juin, jour du solstice d'été a été proclamé « Journée Internationale du Yoga » par les Nations Unies. Le 21 juin étant en France, la Fête de la Musique, cette session, destinée à tous, hommes et femmes, débutants ou pratiquants réguliers aura donc lieu à Salignac le Dimanche 10 juin de 9h à 12h, Salle du Temps Libre.

Pour fêter cet événement, Sali'An a décidé, comme de très nombreuses villes en France, d'inviter la population à venir bouger, respirer, ressentir et s'initier au Yoga.

Trois heures de détente en union avec notre essence profonde qui s'ouvrira sur des principes de base, puis sur des postures, des exercices de respiration et se clôtureront par une belle méditation de partage.

#### Programme:

8h30 à 9h : Accueil des participants 9h à 9h50 : Les bases du Yoga 10h à 10h50 : Décomposition de divers

enchaînements

11h à 12h : Les grandes Salutations –

Respirations – Méditation et

partage du thé

Tenue large ou souple conseillée, tapis et coussins

Enseignement dispensé par un professionnel du Yoga.

Renseignements: 06 61 70 53 14



## Salignac Cyclotourisme

Le club de Salignac cyclotourisme est toujours présent sur Val-de-Virvée. Les sorties ont toujours lieu le dimanche matin, le départ toujours devant la maison du temps libre de Salignac, à la fois pour la section route et la section VTT.

Affilié à la FFCT, notre club participe aussi à différentes organisations de notre fédération dans la région Nouvelle Aquitaine.

#### Pour nous contacter:

Pour la route :
Eric Baron - 05 57 84 48 84 - 06 85 01 58 33
e.baron@orange.fr

Jacky Husson - 05 57 43 50 29 - 06 37 24 10 53

Pour la section VTT :
 Frédéric Vanimpe - 06 70 88 06 71 frederic.vanimpe@orange.fr







## Mots mêlés

**ACTIVITES JEUX ASSOCIATIONS JOUETS BONBON LANTERNE BOUGIE LOISIRS CADEAU LUTIN** CANTINE MUSIQUE CLASSE **NEIGE** CONTE **NOEL** COSTUME RENNE **DEGUISEMENT** RENTREE **ECOLE** SAPIN **SPECTACLE ENFANTS** ETOILE **THEATRE FORUM TRAINEAU FROID VACANCES** 

D	О	С	Υ	Т	L	В	0	Ν	В	Ο	Ν	Ε	F	0	L	Ç	Х	S	L
С	Н	S	Τ	F	L	W	F	Q	Р	S	Ç	L	G	F	0	R	U	М	Ç
U	W	U	Q	K	Ç	С	L	Α	S	S	Ε	С	0	N	Т	Ε	F	Q	Ε
L	Υ	R	0	F	Ε	F	٧	Ç	G	Ρ	Υ	Α	I	Ε	0	Τ	T	S	0
U	Т	D	Ε	G	U	ı	S	Ε	M	Ε	Ν	Т	Ε	U	Q	ı	S	U	M
Т	0	В	D	Ν	Ε	Е	W	Ε	Ç	W	Ν	С	J	Q	Z	Т	J	Υ	Ç
Ι	Ζ	0	С	Α	Ν	Ν	Ν	Ε	L	С	S	Ε	С	N	Α	С	Α	٧	K
Ν	F	U	Ε	Т	S	Е	R	F	Ε	0	0	Р	S	R	Z	С	Т	Χ	Α
Т	Q	G	R	F	М	S	R	Ε	Α	F	С	S	J	S	Χ	Υ	Н	S	Χ
W	I	Τ	М	F	Q	F	0	Ε	Т	Ν	W	Ε	Т	Т	Ζ	0	Ε	Α	Т
F	С	Ε	М	Т	В	Ν	Ζ	С	Ν	Ν	Τ	F	S	U	Т	K	Α	Р	Т
U	U	W	U	Α	Ε	D	Α	С	ı	I	Α	S	Ε	R	М	Υ	Т	I	L
Ç	Α	С	Τ	I	٧	ı	Т	Ε	S	Α	Τ	L	K	Α	N	Ε	R	N	Ε
U	Ε	G	I	Ε	Ν	Е	Н	S	R	U	Τ	Ν	Χ	Χ	Q	D	Е	М	0
Υ	D	F	Υ	٧	Q	Α	Т	Ε	Т	Ν	S	ı	Α	R	Ε	G	Α	Υ	Ν
Ε	L	Τ	0	Т	Ε	U	Ν	S	L	Ε	0	G	0	С	Ç	Ζ	D	J	I
L	Q	М	0	I	В	Т	Ζ	0	J	Ε	U	Х	Ι	Ν	0	Р	Α	Κ	М
R	M	Ε	٧	R	R	Т	S	R	I	S	I	0	L	٧	S	٧	Н	В	Ε
Υ	I	S	М	Ε	F	Ε	Z	G	K	Υ	F	R	J	Α	С	N	Χ	I	N
С	Н	S	Ε	U	Τ	R	Α	I	N	Ε	Α	U	Τ	U	Α	F	W	٧	٧

1		5			6		7	
	6	2		1				
					5		9	
		1	5					
5	3		8		4		6	1
					1	2		
	4		3					
				9		4	2	
	1		6			7		5

## Sudoku

Difficile

ς	3	L	8	<b>†</b>	9	6	I	7		
8	7	<b>†</b>	L	6	I	3	ς	9		
6	I	9	7	ς	3	8	<b>7</b>	L		
ε	ς	7	I	L	6	9	8	Þ		
I	9	6	Þ	7	8	L	3	ς		
L	ħ	8	3	9	ς	I	7	6		
9	6	I	ς	ε	7	ħ	L	8		
Þ	8	ς	6	I	L	7	9	ε		
7	L	3	9	8	Þ	ς	6	I		
· Honnico										

Solution :

## Rébus





























#### Recettes

#### Beignets de salsifis, sauce yaourt aux herbes



Temps de préparation : 15 mn Temps de cuisson : 3 mn

#### Ingrédients (pour 6 personnes) :

Pour les beignets :

- 2 boîtes de 400 g de salsifis
- 1 I d'huile de friture
- 125 g de farine
- 1 œuf
- 25 cl d'eau gazeuse
- Pour la sauce :
- 1 yaourt à la grecque • 3 branches de coriandre fraîche
- 3 branches de menthe
- le jus d'un citron jaune
- · sel, poivre

#### Préparation:

#### Pour la sauce :

Effeuillez et ciselez les herbes fraîches. Dans un bol, mélangez le yaourt à la grecque avec le jus de citron, sel, poivre, puis ajoutez les herbes ciselées. Conservez cette sauce au réfrigérateur.

#### Pour les beignets :

Commencez par refroidir l'eau gazeuse au congélateur jusqu'à ce qu'elle soit très froide. Préchauffez l'huile de friture à 180°C. Une fois que l'eau gazeuse est bien froide, cassez l'œuf dans un bol et fouettez-le dans l'eau. Ajoutez-y la farine et mélangez très doucement à la fourchette afin que la pâte ne forme pas de grumeaux. Egouttez les salsifis, trempez-les dans la pâte à beignets, puis plongez-les délicatement dans le bain de friture. Cuisez 3 min jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés, puis égouttez-les sur du papier absorbant. Assaisonnez-les de sel fin, déqustez aussitôt avec la sauce au yaourt.

#### Kouign-aman aux pommes



Temps de préparation :5h Temps de cuisson : 15 mn Temps de pause : 6h30

#### Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 500 g de farine
- 25 cl d'eau
- 10 g de sel
- 15 g de levure
- 400 g de beurre
- 300 g de pommes
- 125 g de sucre

#### Préparation :

Dans un récipient, mélangez l'eau, le sel, la levure et la farine. Laissez reposer 2 heures. Étalez la pâte en carré, mettez le beurre préalablement ramolli au centre puis recouvrir de pâte comme on fermerait un livre. Étalez de nouveau la pâte puis la plier cette fois en la chevauchant en 3 épaisseurs.

Renouvelez cette opération 3 fois en laissant un temps de repos d'une heure entre chaque tour . Éplucher les pommes, les couper en petits dés, réserver au frais. Étaler la pâte le plus finement possible, ajoutez les pommes, saupoudrez de la totalité du sucre et roulez la pâte sur elle-même pour former un grand boudin. Découpez des tronçons d'environ 3 cm, les déposer sur un plat. A l'aide d'une spatule, les écraser légèrement de façon régulière en leur donnant une forme ronde. Laissez gonfler pendant 1/2 heure à température ambiante puis cuire au four pendant 15 minutes à 180°C.

Servez tiède, en saupoudrant un tout petit peu avec du sucre en poudre.

# Vie pratique

## Trucs et astuces

## Nettoyer un plat collé ou

Versez quelques gouttes de savon liquide à vaisselle dans le plat et utilisez une feuille de papier d'aluminium pour frotter le plat. Les débris de nourriture se décollent facilement, presque sans trempage.



#### Deux solutions pour lutter contre les poux





- 1. Après le shampooing, faites un dernier rinçage à l'eau tiède et au vinaigre blanc (1 verre à moutarde pour un litre d'eau) pour faire fuir les poux et décoller les lentes.
- 2. Sur cheveux secs, vous pouvez vaporiser de la laque pour cheveux en décollant bien les racines. Pensez à bien protéger les yeux de votre bout de chou pendant la vaporisation et laissez poser une nuit complète.

## **Agenda**

## des manifestations



#### OCTOBRE

14: Loto -19h - Même Pas Cap Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas

14: Grande soirée Paëlla -19h30 au profit du Téléthon -Salle du Temps Libre - Salignac

20: Boum d'Halloween -19 h- Même pas Cap et les Antonins investis Salle des fêtes - Saint-Antoine

28: Chasse aux sorcières et atelier -15h-Même Pas Cap - Maison des associations - Aubie-et-Espessas

> Soirée Moules frites - ACCA de Salignac 20h - Salle du Temps Libre - Salignac

29: Danse latino, caraïbéennes, Kuduro -10h-12h - Même Pas Cap Fover des Albins - Aubie-et-Espessas

#### Novembre

04: Casting pour défilé de mode mai 2018-Secours Populaire Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas

11: **Commémorations** 10h à Salignac, 10h45 à Saint-Antoine, 11h30 à Aubie-et-Espessas

Tartiflette Party -19h30- Ecla&e 18: Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas

18/19: Bourse aux jouets/Bric à Brac Rencontre et Loisirs - Salle du Temps Libre - Salignac

Initiation à la Sophrologie - 10h-12h -26: Même Pas Cap - Maison des Associations - Aubie-et-Espessas

#### DECEMBRE

02: Atelier Noël - 14h30 - Même Pas Cap Fover des Albins - Aubie-et-Espessas

03: Marché de Noël - 9h/19h - Même Pas Cap Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas

17: Noël dans l'espace - 15h - Mairie Comédie musicale gratuite pour tous les enfants de la commune de 3 à 12 ans Fover des Albins - Aubie-et-Espessas

31: Réveillon solidaire ouvert à tous -Secours populaire (salle des fêtes de Peujard)

**12/13 : Ball trap** fosse - Acca - Salignac concours le 13 au matin

15: Concours de Pétanque ouvert à tous - Base de Loisirs - Aubie-et-**Espessas** 

28: Zumba Party - 10h-12h - Même Pas Cap - Foyer des Albins Aubie-et-Espessas

#### FEVRIER

2,3,4 : Léz'Arts en Campagne -Sali'an - Salle du Temps Libre -Salignac

10: Théâtre des Salinières « 251 Bigoudis roses » 20h30-Ecla&e - Foyer des Albins -Aubie-et-Espessas

